

L'énergie dans le logement : est-il possible de réduire ma facture ?

Vous avez des grosses factures d'énergie (électricité, chauffage, eau...) ? Le Département de l'Ain vous permet de solliciter les **conseils d'experts de l'énergie** !

Le dispositif s'adresse aux **propriétaires** comme aux **locataires**, il est entièrement **gratuit** grâce aux financements du Département de l'Ain.

1. Analyser votre situation

Vous pouvez contacter les experts de l'énergie de SOLIHA ou d'Hélianthe pour :

- **L'avis d'un expert** sur votre consommation d'énergie
- **Identifier les éléments consommateurs** de votre logement (appareils, isolation...)

2. Comment économiser l'énergie chez soi sans gros investissement?

L'expérience montre qu'avec des gestes du quotidien, on peut réaliser entre **100€ et 200€ d'économies sur les factures** de chauffage, d'électricité et d'eau ! Bénéficiez de **conseils personnalisés** concernant les bonnes pratiques adaptées à votre logement !

3. Pour les propriétaires, quels sont les priorités de travaux ?

Les experts pourront guider vos choix pour **prioriser les travaux**, les conseils pour faire une **rénovation intelligente** et vous informer sur les **aides financières**.

Qui contacter ?

Contactez **votre référent social**, ou **appeler directement** :



Tél : 04.74.45.16.46
102 boulevard Edouard Herriot
01000 Bourg-en-Bresse



Tél : 04.74.21.02.01
11 rue Brillat Savarin
01000 Bourg-en-Bresse

Une ampoule LED est rentabilisée en moins d'un an ! Une idée lumineuse !



Goutte à goutte au robinet ? 93€ par an ! C'est de l'argent liquide !



Augmenter le chauffage d'1°C, c'est consommer 7% d'énergie en plus. Ça chauffe pour mon porte-monnaie !

